

RAPPORT ANNUEL SUCCINCT 2024



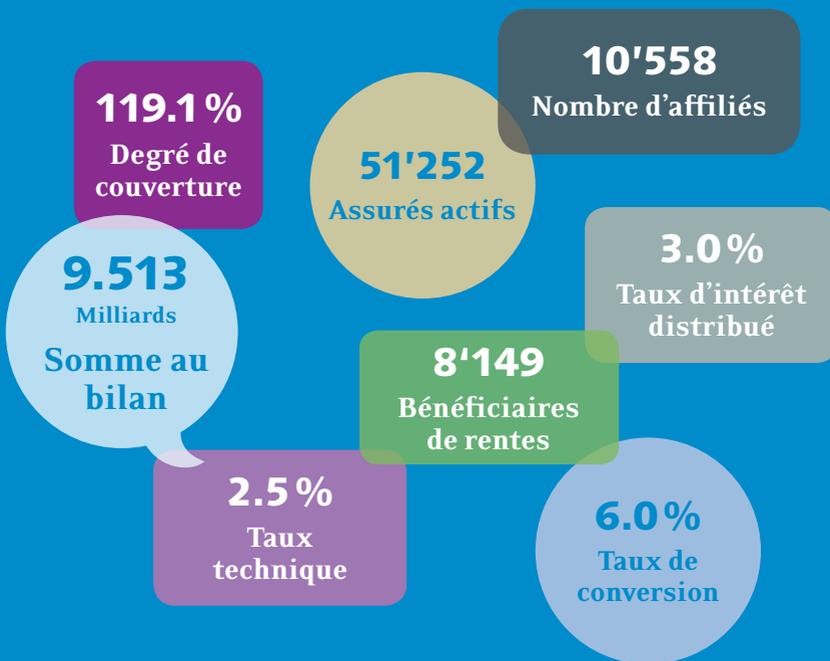
CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

LE RAPPORT COMPLET EST DISPONIBLE
SUR LE PORTAIL CIEPP

CHIFFRES CLÉS 2024



CHANGEMENT AU SEIN DU CONSEIL DE FONDATION

En 2024, le Conseil de fondation a complété sa représentation salariée avec l'entrée de Philipp Müller. À présent, le Conseil de fondation est composé des personnes suivantes : Aldo Ferrari, président ; Bruna Campanello ; Anna Gabriel Sabaté ;

Luc Dupuis et Philipp Müller, pour les représentants des salariés ; Ivan Slatkine, vice-président ; Christelle Schultz, Michel Rossier ; Pascal Schwab et Robert Zoells pour les représentants des employeurs.

2024, UNE CROISSANCE DURABLE ?

La croissance mondiale en 2024 s'est maintenue à un rythme similaire à celui de l'année précédente, soit à 2.7% grâce à la résilience de l'économie américaine. Les pressions inflationnistes ont continué de se modérer ce qui a permis aux principales banques centrales de rabaisser leurs taux directeurs. De telles conditions macroéconomiques ont été favorables aux marchés financiers avec des gains hors normes des actions mondiales en hausse de plus de 25% en CHF. Dans ce contexte, la CIEPP enregistre une performance positive de 8.87% sur l'année et atteint un degré de couverture (rapport entre la fortune nette et les engagements) de 119.1% au 31 décembre 2024.

À l'appui, notamment, des éléments précités, le Conseil de fondation a décidé de l'attribution d'un taux d'intérêt de 3% sur l'entier de l'avoir de vieillesse (accumulé à la fin de l'année 2024, sans les bonifications vieillesse de l'année) des assurés actifs au 1^{er} janvier 2025, soit 1.75% de plus que le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

Au 31 décembre 2024, la CIEPP gérait la prévoyance professionnelle de 10'558 entreprises et indépendants, soit 51'252 assurés. Le nombre de rentiers s'élevait à 8'149. En 2024, les contributions facturées ont atteint plus de 460 millions de francs suisses.

PERFORMANCE DES PLACEMENTS

Avec une performance de 8.87%, la CIEPP a clôturé l'année 2024 avec un total de bilan de l'ordre de 9.5 milliards de francs suisses.

Le processus de désinflation enclenché en 2022 a permis au taux d'inflation de se rapprocher, voire même de dépasser l'objectif de 2% des banques centrales en fin d'année 2024. Ceci a permis à ces dernières de renverser leur politique monétaire. La BNS a été la première à baisser son taux d'intérêt directeur en mars. Elle a été suivie trois mois plus tard par la BCE et par la Fed en septembre. À la fin de l'année, après 4 baisses, les taux CHF et EUR se situaient à respectivement

0.5% et 3%. La Fed a coupé ses taux à trois reprises, de 5.5% à 4.5%.

Des coûts de l'argent plus modérés ont permis aux actions d'enregistrer des performances hors normes emmenées par les valeurs technologiques et financières US. Nvidia (+191%), Meta (+78%), Tesla (+75%), Amazon (+56%), JPM (+52%), Google (+46%) et Apple (+41%) ont été les principaux contributeurs à la performance de l'indice des actions monde qui s'est apprécié de 25.7% en CHF. La robustesse de l'économie US ainsi que les attentes générées par l'IA expliquent la surperformance des actions US, en hausse de 33.4% en CHF.

L'élection de Donald Trump en novembre a galvanisé le marché US qui a continué de grimper, s'appréciant de 7% sur le mois électoral. La pondération des titres US avoisine désormais 70% au sein de l'indice des actions monde.

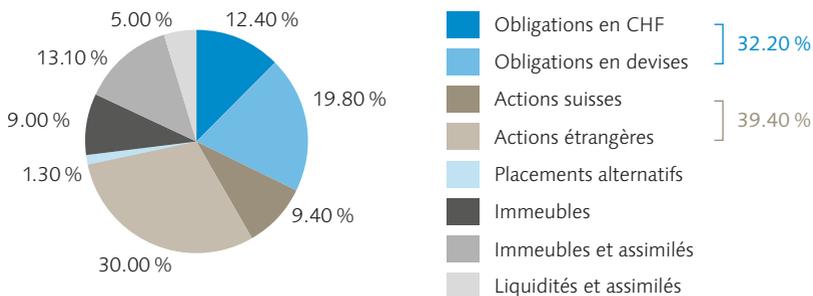
Les actions suisses ont sous-performé, ne progressant que de 6.2% malgré l'ampleur de la baisse des taux d'intérêt domestiques et de la surperformance des obligations CHF, en hausse de 5.4%. L'indice des actions suisses a été particulièrement impacté par la baisse de 21% de Nestlé. En excluant ce titre, le reste de l'indice a délivré une performance de 11%, en ligne avec celle des actions européennes. Les obligations de la Confédération à 2 ans ont terminé

l'année avec un rendement à l'échéance légèrement négatif (-0.08%).

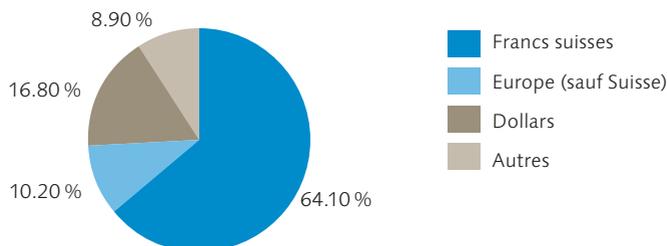
Les facteurs de risque, à savoir les tensions politiques et géopolitiques ainsi que l'accroissement des déficits et de l'endettement des États n'ont que peu perturbé les marchés financiers en 2024. Ils ont en revanche indéniablement contribué à l'appréciation du bitcoin et de l'or, respectivement en hausse de 130% et 30% en CHF.

Quant à l'immobilier indirect, le marché suisse a profité pleinement de la baisse des taux d'intérêt et des taux de vacance. L'indice des fonds cotés a progressé de 17.5%.

Répartition par type d'investissement



Répartition monétaire (sans les titres de gage immobilier)



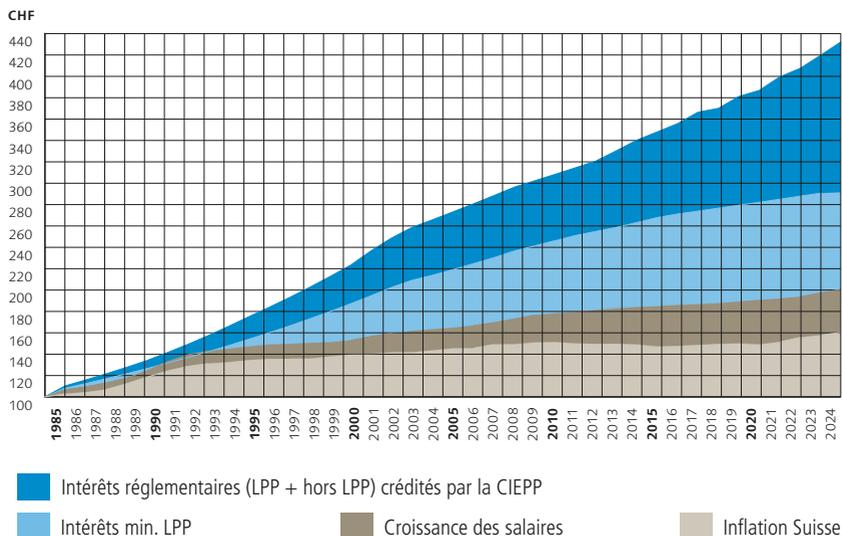
La mise en exploitation du Campus Spark, immeuble situé à Plan-les-Ouates (Genève) de plus de 35'000 m², destiné à la formation et à la réinsertion professionnelle constitue un palier important dans le développement des investissements immobiliers directs de la CIEPP (investissement d'environ CHF 195 millions).

À l'exception des obligations du Trésor US couvertes en CHF (-1.8%), toutes les

classes d'actifs détenues par la CIEPP ont terminé 2024 en territoire positif.

Un changement d'allocation a été opéré en octobre au sein des actions internationales pour des raisons de valorisation. Il a consisté à renforcer les actions de petites et moyennes capitalisations mondiales au détriment des plus grosses sociétés.

Politique en matière d'attribution des excédents



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET DE GOUVERNANCE (ESG)

En 2024, la CIEPP a maintenu son engagement actionnarial à travers l'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales de l'ensemble des sociétés suisses grâce à leur détention en direct

auprès de son dépositaire global. Le fonds de placement Achillea, lancé par la Caisse en janvier 2021 et dont elle est le détenteur unique de parts, a également permis d'exercer les droits de vote

sur plus de 500 sociétés étrangères. Il en résulte une profondeur de vote totalisant environ 70% de la fortune investie en actions.

Les allocations en actions suisses, internationales et en obligations suisses ont été analysées en profondeur selon les critères ESG, ce qui a permis à la CIEPP de participer activement au sein des pools d'engagement d'Ethos et d'orienter les axes de dialogue tels que les droits humains, les questions liées aux rémunérations ou à la biodiversité.

Sous l'angle de l'immobilier direct, la CIEPP a poursuivi ses projets de rénovation, de constructions et d'analyse de son portefeuille afin de répondre aux enjeux actuels et futurs en termes énergétiques et sociaux.

PERSPECTIVES

L'année 2024 s'est poursuivie sur la lancée de la fin d'année 2023 qui nous permettait d'envisager de combler les turbulences assassines de 2022. Ce fut le cas, et la CIEPP a pu reconstituer fin 2024 des réserves qui lui permettent d'affronter de nouvelles turbulences géopolitiques et économiques venues d'outre-Atlantique. Si en septembre 2024, le souverain suisse a décidé de retourner à l'expéditeur, pour la troisième fois, une réforme de la prévoyance professionnelle dont il ne partageait et ne comprenait pas le

sens, un autre retour s'est matérialisé aux États-Unis: celui d'une administration et d'une présidence illisibles dans leurs décisions aux conséquences planétaires.

Cette instabilité va certainement accentuer la volatilité des marchés financiers et dans ces périodes imprévisibles, il est important pour le Conseil de fondation de la CIEPP et pour sa Direction de maintenir le cap dans la conduite de sa stratégie à long terme en faisant reposer ses décisions sur des faits et non sur des

hypothèses hasardeuses. La CIEPP a pu verser en 2024 un intérêt de 3 % sur les avoirs de vieillesse de ses assurés actifs. Cet intérêt est proche du rendement à long terme de nos investissements. Nous n'entendons pas nous prêter au jeu de certains de nos concurrents qui distribuent des intérêts qui ne correspondent pas au gain économique de leurs placements : il en va de la stabilité du système et de la confiance dans notre prévoyance professionnelle. Susciter des attentes est facile, les réaliser sur le long terme est plus exigeant.

Nous avons pour objectifs de conserver pour les années à venir notre capacité aux risques à même de nous permettre de faire face à la volatilité de nos investissements à laquelle nous sommes confrontés depuis plusieurs années. Nous n'avions que rarement connu une telle volatilité des marchés que ce soit celui des actions ou de l'immobilier, et jamais d'une telle ampleur dans celui des taux d'intérêts ; le retour des taux d'intérêts négatifs n'est pas une perspective éloignée.

Le Conseil de la CIEPP conduit actuellement des réflexions stratégiques sur son développement pour répondre aux attentes de ses affiliés et assurés.

Mais aussi pour évaluer son modèle de prévoyance professionnelle qui repose sur des décennies de partenariat social et que nous entendons confronter à notre devenir. Si nous avons démontré depuis plus de 60 ans notre capacité à nous adapter et à évoluer, nous n'entendons pas perdre cette volonté de faire face à nos responsabilités. Nous vous le devons à vous, affiliés et assurés, mais aussi aux personnes qui font la CIEPP chaque jour et sur lesquelles vous pouvez compter, au service d'une idée de la prévoyance professionnelle qui se veut une assurance sociale. Une vision d'un régime de prévoyance vieillesse suisse qui depuis 1948 s'est enrichie d'un deuxième pilier qui, cumulé à l'AVS, doit permettre à chacune et chacun de maintenir son niveau de vie antérieur. Il y a encore de l'ouvrage sur le métier. Nous vous remercions d'y travailler avec nous par votre affiliation, témoins de votre confiance qui reste le plus précieux des soutiens ; nous vous en sommes reconnaissants.

Aldo Ferrari
Président du Conseil de fondation

BILANS COMPARÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

Ce bilan (selon la norme comptable Swiss GAAP RPC 26) est une version succincte de celui soumis à l'organe de révision de la CIEPP et approuvé par ce dernier.

	en milliers de CHF	
	Au 31.12.2024	Au 31.12.2023
ACTIF		
A) Placements	9'401'116	8'674'472
Liquidités et placements à terme	468'809	398'414
Obligations	3'026'952	2'846'810
Immobilier et assimilés	1'232'361	1'098'295
Actions	3'703'535	3'388'842
Placements alternatifs		
Private Equity	30'445	35'919
Microfinance	93'845	84'312
Immeubles et terrains	845'169	821'880
B) Compte de régularisation actif	112'029	91'812
Affiliés et agences	50'794	46'403
Fonds de garantie	2'182	2'236
Impôt anticipé	42'724	22'243
Comptes courants des régies	1'300	3'646
Intérêts et dividendes à recevoir	10'761	8'607
Autres actifs transitoires	4'268	8'677
TOTAL DE L'ACTIF	9'513'145	8'766'284

	en milliers de CHF	
PASSIF	Au 31.12.2024	Au 31.12.2023
D) Engagements	224'836	238'634
Prestations de libre passage et rentes	223'404	237'410
Autres dettes	1'432	1'224
E) Compte de régularisation passif	27'028	19'551
F) Réserves de cotisations des employeurs	40'658	42'655
G) Provisions non techniques	674	673
H) Capitaux de prévoyance et provisions techniques	7'738'525	7'499'675
Capital de prévoyance des assurés actifs	5'376'956	5'271'027
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	2'175'121	2'063'985
Provisions techniques	186'448	164'663
I) Réserve de fluctuation de valeur	1'481'424	965'096
J) Fonds libres		
Situation en début de période	0	0
Z) Excédent de charges (-) / produits	0	0
Situation en fin de période	0	0
TOTAL DU PASSIF	9'513'145	8'766'284

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS : EXERCICES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

	en milliers de CHF	
	Exercice 2024	Exercice 2023
Cotisations et prestations d'entrée		
Cotisations et apports ordinaires	516'640	517'806
Prestations d'entrée	425'067	468'093
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	941'707	985'899
Prestations et versements anticipés		
Prestations réglementaires	-304'475	-266'804
Prestations de sortie	-626'182	-590'046
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-930'657	-856'850
Constitution / Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations		
Variation du capital de prévoyance des assurés actifs	-105'929	-205'785
Variation du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	-111'136	-104'377
Variation des provisions techniques	-21'785	100'054
Variation de la réserve de cotisations des employeurs	2'098	2'423
Charges d'assurance	-2'820	-2'587
Résultat net de l'activité d'assurance	-228'522	-81'223
Résultat net des placements	763'209	397'005
Autres produits	196	238
Autres frais	-244	-131
Frais d'administration	-18'311	-17'399
Excédent de charges (-) / produits avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	516'328	298'490
Dissolution / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-516'328	-298'490
EXCÉDENT DE CHARGES (-) / PRODUITS	0	0

CONSEIL DE FONDATION

Représentants des employeurs

Michel ROSSIER

Christelle SCHULTZ

Pascal SCHWAB

Ivan SLATKINE*, *Vice-président*

Robert ZOELLS*

Représentants des salariés

Bruna CAMPANELLO*

Luc DUPUIS

Aldo FERRARI*, *Président*

Anna GABRIEL SABATÉ

Philipp MÜLLER (dès le 25.06.2024)

* *Membres du Bureau du Conseil de fondation*

DIRECTION

José AGRELO, *Directeur*

Élodie BURIA, *Directrice adjointe*

GESTION ADMINISTRATIVE

Fédération des Entreprises Romandes (FER Genève)

EXPERT AGRÉÉ

Pittet Associés SA, Genève

ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA, Genève

MÉDECIN-CONSEIL

Dr Bernard GREDER

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION DE LA CAISSE

Rue de Saint-Jean 67
Case postale
1211 Genève 3
T 058 715 31 11
ciepp@fer-ge.ch
www.ciepp.ch

AGENCES

Bulle – Rue Condémine 56
T 026 919 87 40

Fribourg – Rue de l'Hôpital 15
T 026 552 66 90

Neuchâtel – Av. du 1^{er}-Mars 18
T 032 727 37 00

Porrentruy – Ch. de la Perche 2
T 032 465 15 80